

Pour diffusion immédiate

Transition écologique

Rosemont–La Petite-Patrie mesure les efforts de la collectivité

Montréal, le 4 juillet 2022 – L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie met en place un nouvel outil pour suivre la contribution à la transition écologique des projets de construction et des interventions sur le domaine privé. Cet outil novateur permettra de mesurer l'évolution de la transition écologique dans chacun des milieux de vie de l'arrondissement, à partir de quatre indicateurs : le verdissement, l'augmentation de la canopée, la déminéralisation et la gestion des eaux de pluie.

« Rosemont–La Petite-Patrie passe à nouveau à l'action pour réussir sa transition écologique. Grâce à cet outil de monitorage, nous pourrons mieux documenter l'apport de la communauté en vue de réduire notre empreinte écologique collective. Plus que jamais, nous devons réunir nos efforts pour rendre nos milieux de vie plus verts et résilients face aux changements climatiques », a souligné François Limoges, maire de Rosemont–La Petite-Patrie.

En plus de dresser un portrait de la progression de la transition écologique dans le quartier, cet outil permettra aussi bien aux équipes de l'Arrondissement qu'aux membres de la collectivité de mieux comprendre l'impact des projets d'aménagement sur les milieux de vie. Grâce aux données recueillies, l'Arrondissement pourra également agir plus efficacement pour améliorer la réglementation d'urbanisme.

Pour les projets de construction et d'agrandissement d'immeubles, les citoyens ou les professionnels seront invités [à remplir un court formulaire interactif](#) avant d'obtenir leur permis. Il sera également exigé lors de certaines interventions sur le domaine privé qui nécessitent un permis. À la fin du formulaire, la contribution du projet à la transition écologique est illustrée sur une échelle.

Une réglementation d'urbanisme tournée vers l'avenir

L'implantation de ce nouvel outil s'inscrit dans la foulée de la modernisation de la réglementation d'urbanisme de Rosemont–La Petite-Patrie et s'aligne avec les objectifs du plan stratégique Montréal 2030 et du plan de transition écologique de l'Arrondissement. L'aménagement de toits végétalisés, le resserrement des règles relatives à la canopée, la perméabilisation plus importante du sol et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques font partie des modifications réglementaires apportées depuis 2021 par l'Arrondissement.

Source : Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Renseignements : Samuel Dion
samuel.dion@montreal.ca
514 264-4707
montreal.ca/rpp
facebook.com/arrondissementRPP